

**Discours de Najat VALLAUD-BELKACEM**  
**Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la**  
**recherche**  
**A l'occasion du dîner du CRIF Rhône-Alpes**  
**Jeudi 27 janvier 2016 – 20h30**

Excellence, Madame l'Ambassadeur d'Israël en France, Chère Alisa BIN NOUN,

Monsieur le Préfet de la Région Auvergne- Rhône-Alpes, Préfet du Rhône,

Mesdames et messieurs les Parlementaires,

Monsieur le Président du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes,

Monsieur le Sénateur-Maire, Président de la Métropole de Lyon,

Monsieur le Président du Conseil départemental du Rhône,

Monsieur le Vice-président Francis KALIFA, représentant Monsieur Roger CUKIERMAN, Président du CRIF national,

Madame la Présidente du CRIF régional, Chère Nicole BORNSTEIN,

Madame la Rectrice de l'Académie de Lyon, Chancelière des Universités,

Monsieur le Gouverneur Militaire de Lyon,

Mesdames et messieurs les Elus de la région Auvergne Rhône-Alpes, de la métropole et de la ville de Lyon,

Mesdames et messieurs les Présidents et Représentants des autorités judiciaires,

Messieurs les représentants des cultes,

Mesdames et messieurs les Présidents et Représentants des corps consulaires,

Mesdames et messieurs les Présidents et Représentants des associations,

Mesdames et messieurs,

Et vous me permettez d'ajouter, chers amis,

**1. Je suis extrêmement honorée de votre invitation et je tiens à vous exprimer le plaisir sincère que je ressens à me retrouver parmi vous.**

Je repère dans l'assemblée bien des visages familiers. Des visages qui me rappellent au bon souvenir de cette région qui est la mienne. De cette région où j'aime revenir – autant que faire se peut – les contraintes d'un agenda ministériel ne m'en laissant pas toujours le loisir.

Mais ce n'est pas pour le seul plaisir de revenir chez moi que j'ai tenu à répondre à l'invitation de la Présidente, – première femme élue à ces responsabilités – du Conseil représentatif des institutions juives de France de notre belle région lyonnaise.

Madame la Présidente,

Si je partage cette soirée à vos côtés, c'est pour des raisons qui ont résonné dans votre discours avec force – et je connais celle de vos convictions et de votre engagement. Ils sont indéfectibles dès lors qu'il s'agit de combattre l'antisémitisme, le racisme et toutes les formes d'exclusion.

Vous incarnez un militantisme de l'action qui doit inspirer très largement celles et ceux de nos compatriotes qui aiment rappeler à longueur de discours leur défense des valeurs de la République, mais qui dans les faits ne sont pas toujours au rendez-vous de cette belle promesse démocratique.

Je suis, moi, de celles qui pensent que la République n'appartient à personne. Ou plutôt, que la République appartient à tout le monde : car nous en sommes tous

responsables. La République est sans doute notre bien le plus précieux. Il n'y a jamais trop de volontaires pour en faire vivre les principes et les valeurs fondamentales de liberté, d'égalité, de fraternité.

Ces valeurs, je sais qu'elles résonnent singulièrement en cette ville, à Lyon. Une ville où l'humanisme n'a rien d'un concept évanescent, bien au contraire.

Et je saluer très amicalement Gérard COLLOMB qui a tant fait pour que prospère dans cette ville la concorde civile entre des familles de pensées différentes, certes, mais que rassemble une même exigence de progrès et de solidarité.

Cette tradition, elle s'est forgée en partie dans l'histoire singulière d'une ville qui a été à la fois la capitale de la résistance et en même temps un centre névralgique de la répression nazie, après l'invasion de la Zone Sud.

Je ne connais pas d'autre ville où l'idéal absolu de liberté s'est à ce point incarné dans un combat qui a été celui du bien contre le mal, de la civilisation contre la barbarie, des lumières contre les ténèbres.

La Résistance a été ici un combat pour faire ressurgir, après le désastre, une démocratie puissante et que la France redevienne dans le concert des nations la patrie des Droits de l'homme.

Ce combat avait un objectif : le retour d'une République une et indivisible, assurant l'égalité devant la loi de tous les citoyens, sans distinction d'origine, de race, de religion et respectant toutes les croyances.

Ce combat, il édifiait un rempart contre le fascisme qu'engendrent toujours le racisme et l'antisémitisme.

Nous sommes comptables devant l'Histoire des sacrifices consentis, du sang et des larmes versés, dans les grandes conquêtes républicaines pour la liberté, pour

l'égalité, pour la fraternité, pour la laïcité, pour la recherche permanente du progrès et de la justice sociale.

C'est l'histoire de notre pays et son identité profonde.

Elle est incompréhensible si on ne la replace pas dans la suite des événements de son passé, comme nous le rappelle le grand historien Fernand BRAUDEL, lorsqu'il écrit : « *le passé intervient dans le présent, il le brûle.* »

## **2. Eh bien ce passé, oui, il rejaillit d'un éclat encore plus vif en ce lendemain de la journée du souvenir de l'Holocauste.**

Et peut-être ne le savez-vous pas, cette journée fut instaurée en 2002 par les ministres européens de l'éducation. Ils voulaient que le jour anniversaire de l'ouverture du complexe concentrationnaire d'Auschwitz-Birkenau, le 27 janvier 1945, soit l'occasion d'une mobilisation de tous les établissements scolaires de France et des pays de l'Union européenne.

Et bien hier encore, nous avons veillé à ce que cette journée, hier encore, donne lieu partout en France à des actions éducatives pour engager nos élèves à être vigilants, à défendre les valeurs démocratiques, à combattre l'intolérance.

Avec le Premier ministre, Manuel VALLS, nous avons choisi ce jour symbolique pour nouer un engagement sans précédent entre l'Etat et le Mémorial de la Shoah afin de renforcer considérablement notre politique éducative contre le racisme et l'antisémitisme aussi bien en direction des élèves que des enseignants.

Je pense en vous parlant ce soir à Samuel PISAR qui a tant fait dans ce domaine de la transmission. Il y a un an, peu après les attentats contre Charlie Hebdo et contre l'hyper cacher, il livrait cette réflexion, à propos d'une étude révélant l'intérêt grandissant des jeunes Européens pour la mémoire des événements majeurs du XX<sup>e</sup> siècle. Il disait, je cite : « *Le seul fait qu'ils veulent savoir et*

*comprendre est une très bonne nouvelle. Sans doute ressentent-ils qu'il s'agit de leur vie et de leur avenir. Après tout, nous sommes ici pour honorer les morts mais aussi pour avertir les vivants contre le risque existentiel qui s'amoncelle à nouveau sur tous les horizons. C'est cela, avec le retour en force de l'intolérance, de l'antisémitisme, de la haine, de la barbarie, de la peur, qui explique l'immense émotion, l'immense mobilisation, et l'étonnante ampleur des commémorations en France, en Europe et dans le monde. »*

En pensant à tous ceux qui comme Samuel PISAR, comme Ginette KOLINKA que nous honorions hier au ministère, comme tous ces anciens déportés qui par leurs témoignages nous ont transmis la mémoire de l'holocauste, je veux rappeler ici le difficile combat mené, il y a soixante-dix ans, au cœur d'une République à la reconquête d'elle-même.

Evoquer ce combat de la vie contre la mort, mené à l'ombre des regards, au sein de toute une communauté décimée, de familles détruites dans une entreprise de destruction d'une ampleur jusqu'alors inconnue.

C'est dans cet effort incommensurable pour remettre sur pieds cette communauté d'âmes que votre organisation s'est forgée.

D'abord pour sauver les Juifs des griffes de l'occupant et de ses zélés collaborateurs. Ensuite, pour aider les rescapés à revenir dans le monde des vivants et à y retrouver une place.

Depuis soixante-dix ans, le CRIF a toujours été à l'avant-garde de cette défense des libertés humaines les plus fondamentales que sont la lutte contre le fanatisme, l'obscurantisme et le racisme.

Dans le combat contre l'oubli, le CRIF se dresse comme une sentinelle face aux falsificateurs de l'Histoire qui par la négation ou la relativisation de la Shoah entendent propager leur haine des Juifs.

Et je me réjouis que le Conseil constitutionnel ait validé le 8 janvier la loi réprimant la contestation des crimes contre l'Humanité commis pendant la Seconde Guerre mondiale. Ayons à l'esprit que cette décision venait en réponse à une question prioritaire de constitutionnalité qu'un négationniste, nostalgique du III<sup>e</sup> Reich, avait initiée. Il espérait ainsi remettre en cause l'incrimination de ses discours de haine et mieux pouvoir nier la réalité de la destruction de 6 millions de juifs d'Europe – un crime sans équivalent dans l'histoire de l'humanité.

**3. Vous savez, je suis régulièrement interrogée sur le développement de ces discours nauséabonds construits avec la volonté de nuire, sur la concurrence des mémoires et sur le supposé « deux-poids deux-mesures ».**

A ces jeunes parfois tentés de succomber à la facilité de ces discours, je rappelle toujours, systématiquement, ce qu'a été la dure réalité de la reconstruction d'une vie juive dans l'Europe d'après Auschwitz. Que cette lente et difficile renaissance fut aussi une œuvre de mémoire, de justice et de vérité.

Et que c'est la transmission même de notre culture républicaine qui est menacée à chaque fois que des voix s'élèvent pour contester, pour relativiser ou pour nier les tragédies du passé, qui ne font plus débat au sein de la communauté des historiens.

On a décrit ces quinze dernières années, la montée des revendications d'ordre social, culturel, identitaire qui posent tant de défis à la communauté éducative. On a décrypté ce rapport de l'Inspection générale de 2004, le rapport de Jean-Pierre OBIN, décrivant déjà les refus de la mixité, des contestations d'enseignements ou encore des appels au boycott d'œuvres jugées licencieuses. On a révélé l'existence d'un nouvel antisémitisme qui a fait sienne cette haine judéophobe et qui prétend que la mémoire de la Shoah étoufferait celles de

l'esclavage, de la colonisation et de toutes les souffrances endurées depuis la nuit des temps.

Eh bien discours, quelle que soit son ampleur, exige de chacun d'entre nous une réponse ferme. Car qu'est-ce qui fonde une nation, sinon une commune acceptation des épreuves qui en forgent l'unité ?

Alors oui, je vous réponds Madame la Présidente, mon discours sur ce sujet ne souffre d'aucune ambiguïté.

Parce que l'école est un lieu viscéralement républicain, qui forme des citoyens, qui élève les consciences, un lieu de transformation sociale que l'Ecole ne doit pas faiblir et doit apporter sa réponse.

Dès le lendemain de l'attentat contre Charlie Hebdo et contre l'hyper casher, toute l'institution scolaire – je pense en particulier aux directeurs et chefs d'établissement ainsi qu'à tous nos enseignants – s'est mobilisée pour faire face, pour accueillir les enfants, pour répondre à leurs interrogations, pour dépasser la peur, pour laisser les paroles s'exprimer sans laisser déraiser car vous savez les incidents que l'on a pu connaître.

Ça a été une mission très difficile pour nos enseignants.

Avec l'aide des Préfets, nous avons organisé entre février et avril partout en France pas moins de 1300 débats pour examiner ensemble cet enjeu sur la transmission des valeurs de la République aux élèves, quand certains visiblement n'y croient plus et comment les partenaires de l'Ecole peuvent l'aider dans cette tâche. Car seule, l'Ecole ne peut pas tout.

1300 débats et le CRIF était présent comme il l'était au ministère au moment où je consultais l'ensemble des forces vives de la nation pour échanger, dialoguer, pour veiller aussi à ce que les décisions que nous prenions fassent consensus.

C'est ainsi que nos mesures de Grande mobilisation de l'Ecole et de ses partenaires pour les valeurs de la République ont été lancées dès le 22 janvier dans un élan sans précédent dans l'histoire de l'institution scolaire depuis la Libération.

D'abord, aux innombrables messages de soutiens venus de toutes parts j'ai voulu répondre en mettant corps à la Réserve citoyenne qui aujourd'hui compte plus de 6000 membres, avec des ambassadeurs aussi importants que Serge et Beate KLARSFELD mais aussi, depuis hier, le Mémorial de la Shoah.

Cette Réserve citoyenne, je l'ai voulue pour ouvrir plus largement l'école, l'ouvrir aux citoyens pour à côté des enseignants, en complémentarité, porter une parole forte sur ces questions d'engagement, de valeurs, de citoyenneté, de laïcité. Nous avons fait cette expérience pendant ces années de tous ces anciens Résistants, ces anciens déportés, qui témoignaient face à ces élèves ce qu'avaient été la Seconde Guerre mondiale et la Shoah. On sait combien ces témoignages ont de force et incarnent mieux l'Histoire que des cours parfois trop théoriques pour des élèves.

L'enjeu de la Réserve citoyenne est de poursuivre ce travail sur tous les enjeux liés aux valeurs de la République et à leur transmission.

Et ce mouvement d'ouverture, nous le poursuivons au travers du renforcement des liens avec nos partenaires qui s'est traduite par le renouvellement de conventions comme nous l'avons fait il y a un tout juste un an avec la LICRA dont je salue ici le Président Alain JAKUBOWICZ.

C'est une mobilisation essentielle pour replacer les valeurs de la République au centre de l'institution scolaire.

Et si j'accorde tant d'importance à cette nécessaire ouverture de l'école sur son environnement, c'est qu'elle représente pour moi un acte de confiance :

confiance des citoyens dans leur école et dans le rôle centrale qu'elle joue pour former les citoyens ; confiance de l'Ecole dans le partenariat avec la société civile.

**4. En effet, nous vivons des événements qui nous engagent à ne jamais faiblir, et à accompagner, face aux défis qui sont les nôtres, l'ensemble des membres de la communauté éducative.**

Il s'agit dans ce contexte de nous épauler et non de rechercher quelle de telle ou telle institution aurait manqué à son devoir. Nous épauler pour venir en aide aux enseignants qui sont confrontés à des difficultés considérables.

Ils sont, par leur rôle et par leur fonction, en première ligne.

Ils le sont pour répondre aux revendications et parfois aux provocations de leurs élèves sur fond de débat identitaire. Ils le sont pour les aider à comprendre les valeurs de la République et si possible à y adhérer. Ils le sont pour prôner auprès de ces élèves le « vivre ensemble » quand souvent ils ont en même temps le sentiment que la société se fissure pour mieux se replier sur elle-même. Et croyez-moi, cette tâche est difficile pour les enseignants que de faire comprendre les valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité quand parfois la plupart d'entre eux ne connaît pas même l'expérience de la mixité sociale.

Les enseignants ont besoin, pour ce faire, d'être soutenu et d'être accompagné. Ce soutien passe à la fois par la formation avec des écoles dédiées qui avaient été supprimées ces dernières années.

Formation initiale, avec une école dédiée à cela qui avait disparu ces dernières années, et avec l'instauration d'une question spécifique aux valeurs de la République pour les nouvelles recrues dans le cadre du concours et une formation sur ces questions et notamment sur la laïcité. Ce qui est nouveau depuis l'année dernière.

Cet effort concerne aussi les enseignants déjà en poste, pour lesquels un plan de formation continue inédit est en cours de réalisation portant sur les questions de citoyenneté, de mémoire, de valeurs de la République.

Pour les enseignants, soutenus veut dire également être « armés », c'est-à-dire dotés d'outils pédagogiques, disposer de ressources adaptées pour répondre aux élèves. Si possible avec des outils semblables par ailleurs à ceux que les élèves fréquentent aujourd'hui assidument sur internet notamment par le biais de vidéos : des contre-argumentaires, des ressources pertinentes, performantes que nous avons la charge de créer pour lutter contre les préjugés.

J'ai mobilisé pour ce faire les plus éminents penseurs, historiens, chercheurs dont les travaux font école sur tous ces sujets si sensibles et dont on trouve les productions sur un portail dédié aux valeurs de la République. .

Jamais autant n'aura été fait pour donner aux enseignants les moyens adaptés aux réalités de notre société et apporter aux élèves les repères dont ils ont besoin.

Car nos élèves ont besoin de repères.

L'école a la charge de les faire réussir scolairement, bien sûr, mais elle est aussi là pour faire grandir les citoyens de demain, pour former les consciences, éveiller les élèves à eux-mêmes et aux autres, leur permettre de s'approprier les valeurs fondamentales que sont les libertés, le respect de la dignité, la tolérance, le dialogue.

Ces repères-là me direz-vous, tous les enseignements délivrés à l'Ecole doivent permettre aux élèves de les acquérir. Mais nous avons voulu aller plus loin et y consacrer un enseignement à part entière : c'est l'Enseignement Moral et Civique entré en vigueur à la rentrée qui s'appuie non seulement sur la

transmission de savoirs et de connaissances, mais aussi sur un savoir-faire, un engagement dans la pratique.

Les valeurs ne sont pas que des mots. Alors autour de ce nouvel enseignement se déploie également un parcours citoyen que nous avons créé et qui concernera désormais chaque élève et qui par exemple, consistera pour lui à faire systématiquement la découverte d'un lieu de mémoire et nous construisons un outil de mise en réseau de tous ces lieux ressources sur le territoire national ; nous voulons que chaque élève puisse en faire l'expérience, être associé à un projet collectif à l'instar de ce que permet la participation au Concours National de la Résistance et de la Déportation.

Comprendre et incarner ces valeurs sont deux aspects très importants de cet enseignement. Ils se prolongent aussi dans un volet essentiel : la pratique du débat, de l'échange, et de la réflexion. Pour réfuter, pour discréditer, il faut savoir argumenter. Pour apprendre à nos élèves à développer l'esprit critique, encore faut-il qu'ils sachent définir le sens même des mots auxquels ils sont confrontés.

La lutte contre la radicalisation passe non seulement par notre capacité à mettre en place des dispositifs de prévention adaptés, mais aussi par le fait de donner à chaque élève la capacité de se défendre logiquement contre les discours simplistes qui l'assaillent.

Le savoir. La connaissance. La pensée. Autant de réponses possibles aux crises que nous traversons.

Voilà pourquoi la laïcité, qui, selon les mots de Ferdinand Buisson, permet « *d'accueillir chaque enfant avec les croyances qu'il tient de sa famille* », si elle assure une distinction essentielle entre le savoir et la croyance, n'implique pas pour autant un silence absolu de l'Ecole sur le religieux.

Oui, l'Ecole a quelque chose à dire à ce sujet. Non pas pour prendre parti. Non pas pour condamner. Mais pour apporter justement de la connaissance. Voilà pourquoi j'ai tenu à ce que l'Ecole propose un enseignement laïc du fait religieux. Cela permet une appréhension dépassionnée, et d'apporter dans un domaine souvent méconnu, la force qui est celle du savoir. Ainsi, on redonnera à la laïcité le statut qui est le sien : celui d'une liberté.

D'une liberté qui exige justement, pour être défendue, une très grande fermeté. Le temps de l'aveuglement et des compromis est terminé.

Les enseignants sont formés. Ils ont des référents dans chaque académie. C'est-à-dire des professionnels aguerris qui sont là pour les épauler en cas de besoin. Des ressources pédagogiques nombreuses ont été créées. Un livret adressé à tous les établissements pour guider le dialogue éducatif, pour rappeler les règles de droit.

Les familles sont désormais associées à ce principe de laïcité puisqu'il leur est demandé de signer la charte de la laïcité.

C'est ainsi que nous ne laisserons prospérer aucune atteinte à la laïcité.

Parce qu'ainsi, nous défendons non seulement une liberté, mais un principe fondateur de l'Ecole, qui, je le rappelle, fut laïque dès les années 1880, bien avant la loi de 1905.

**5. Ainsi, l'école remplit son rôle, non seulement comme lieu  
Républicain, mais aussi comme lieu de savoir et de connaissance.**

Et je vais vous rassurer Madame BORNSTEIN ; non je ne considère pas que la mission première de l'école ce soit la réduction des inégalités. La mission première de l'école c'est la réussite. Mais je rajoute que la mission première de l'école c'est d'assurer la réussite de chacun et pas de quelques-uns au détriment des autres.

Personne ne me contredira je l'espère dans cette salle lorsque je vous dirai que notre pays ne brille pas en matière de déterminisme social. Nous avons une vraie difficulté sur le terrain des inégalités socio-économiques qui conditionnent la réussite scolaire. Qui dit réussite scolaire, dit réussite dans la vie professionnelle et dans la vie tout court par la suite.

Voilà pourquoi j'ai fait de la question de l'égalité – de l'égalité des chances, c'est vrai, – une priorité. Cela ne contredit aucunement le travail pour la réussite scolaire, bien au contraire.

Ceux qui croient vraiment que le savoir ou l'excellence sont un gâteau dont les parts seraient d'autant plus petites que nous serions d'autant plus nombreux à les partager se trompent définitivement. Le savoir et l'excellence, c'est précisément le contraire. On fait fructifier savoir et excellence dès lors qu'on les ouvre au plus grand nombre possible, pas en se contentant d'avoir toujours la même élite, dynastique, rentière... Non, posons-nous chaque fois la question : ai-je vraiment permis à chaque élève de donner le meilleur de lui-même tant l'école qui est la nôtre aujourd'hui ne le garantit pas.

Et non, puisque vous l'avez évoqué, non, les nouveaux programmes de la scolarité obligatoire que nous avons adoptés ne laissent absolument pas aux professeurs d'histoire le choix de leur période. C'est faux. La vérité, c'est que les programmes d'histoire sont identiques sur l'ensemble du territoire pour chaque élève, bien évidemment.

Troisième point que vous évoquiez : non, les humanités ne vont pas souffrir de la réforme du collège. Je sais que le débat est tellement brouillé qu'on entend tout et son contraire. Mais prétendre que le Latin et le Grec, – options si importantes pour la construction des élèves, y compris pour sur les sujets de citoyenneté dont nous venons de parler, – ne soient réservés qu'à 20% des élèves

et qu'il faut trouver un moyen de les ouvrir si possible à 100%, ça n'est pas nuire aux humanités et ça n'est sûrement pas nuire aux élèves concernés.

La démocratisation des enseignements, qu'il s'agisse des langues vivantes ou des humanités, c'est bien évidemment un bénéfice pour notre société dans son ensemble.

Car Mesdames et Messieurs,

Voulons-nous véritablement vivre sur un calme précaire, construit sur des inégalités flagrantes, qui menace à tout instant de rompre une unité qui est illusoire, où ne préférerions-nous pas enfin construire ensemble une société dans laquelle chacun trouve sa place sans passer son temps à se demander avec qui il est en concurrence ? Moi je suis pour que nous construisions cette société avec une assise durable et c'est le sens des réformes que nous menons.

## **6. Mais revenons sur ma présence ce soir.**

Car elle doit aussi beaucoup à un événement, qui, lorsque je recevais votre invitation, venait de nous saisir d'effroi.

Je veux parler de cette agression antisémite de novembre, lorsqu'un enseignant d'une école juive de Marseille a subi une attaque sauvage.

Aussi, j'éprouve le besoin ce soir de vous dire de vive voix l'aversion totale qu'un tel acte suscite en moi.

Car j'exècre l'antisémitisme. Je l'exècre. J'exècre cette injustice absolue qu'est la xénophobie qui – partant du principe qu'il y aurait une *essence première* au comportement des hommes et des femmes – justifie toutes les formes de discriminations en ouvrant la porte à toutes les intolérances, à toutes les haines.

Rien ne m'est plus insupportable au monde que de voir une personne atteinte dans son intégrité au seul motif de sa naissance, de son milieu, de son origine, de son histoire, de ses croyances.

Au seul motif de ce qui, au fond, fait justement la complexité, la singularité, l'unicité de chaque être.

La justice de notre pays, en le condamnant à une peine de réclusion de deux ans et demi, a pleinement établi la responsabilité et le motif antisémite de l'auteur de cette attaque au couteau.

Alors évidemment, la nouvelle agression d'un enseignant portant la kippa dans les rues de Marseille, a donné à cet événement une sinistre réplique. Un écho inquiétant. C'était une énième agression perpétrée contre un de nos concitoyens au seul motif de son appartenance au judaïsme.

Si les actes antisémites ont enregistré en 2015 un recul de 5%, il n'en demeure pas moins vrai que les Juifs sont la cible d'agressions que rien ne peut justifier. L'année 2015 a, encore une fois, été marquée du sceau de l'infamie des assassinats antisémites.

Voilà un an, les clients d'une épicerie casher étaient victimes de terroristes islamistes agissant au nom d'une idéologie dont l'exécration des Juifs n'est pas sans nous rappeler, soixante-dix ans après, la nuit noire du nazisme.

Et savoir que dans la même période les actes antimusulmans ont triplé ne peut nous rappeler qu'une chose : la mobilisation de tous les citoyens dans un esprit de rassemblement républicain est plus que jamais nécessaire pour faire échec aux appels à la haine, à toutes les haines.

Car dans la période de troubles profonds que nous traversons, ces violences terroristes sont lourdes de menace pour l'avenir de nos sociétés.

Ces violences terroristes visent à défaire les nations et les liens d'appartenance qui nous rassemblent, par-delà nos différences d'origines, de conditions ou de croyances.

Dans une période où l'Europe traverse une nouvelle fois, dans son histoire, la montée des nationalismes et des populismes, je vous le dis, c'est une profonde inquiétude de voir monter la force des préjugés et leur inéluctable corollaire : l'augmentation des actes et des menaces antisémites et racistes.

A ce sujet, permettez-moi de vous rappeler la détermination sans faille du Président de la République et du Premier ministre pour lutter contre l'antisémitisme, contre le racisme, pour combattre le terrorisme islamiste, dont l'année 2015 nous a cruellement montré la réalité et la barbarie.

Au fil de toutes ces épreuves, d'intenses débats se sont déroulés autour de l'école. Ce réflexe est bien légitime. Car l'école, c'est bien le creuset de l'identité nationale, là où se forge une appartenance commune. Et c'est cette appartenance qui a été mise à mal, fracassée, par les actes abjects qui se sont produits ces dernières années, par ces crimes antisémites perpétrés en France depuis celui d'Ilan Halimi, il y a dix ans.

Et tant son inhumanité, au fond, a fait ressurgir des images que l'on pensait appartenir à des temps révolus, je dirais que le souvenir des attentats de Toulouse, le 19 mars 2012, ne m'a jamais quitté.

Alors évidemment, je comprends vos interrogations.

Quel est ce processus de radicalisation qui amène un jeune de 15 ans à se jeter sur un homme pour le massacrer à coups de machette ? Cela questionne jusqu'aux fondements de la raison et de la conscience.

Voilà pourquoi je tiens à ce que l'école, ce lieu unique où l'on voit toute une classe d'âge, toute une génération passer, nous aide à repérer les failles et les dérives susceptibles de se transformer en radicalisation.

Il ne s'agit pas – et je sais que cela a pu faire débat aussi – de faire des enseignants et des chefs d'établissement des substituts des forces de police ou de justice. Il s'agit simplement d'en faire des éclaireurs, des lanceurs d'alertes, capables de nous signaler, quand un processus de radicalisation est à l'œuvre. Car toutes les informations sont précieuses en la matière. Et on a pu s'en rendre compte pas plus tard qu'aujourd'hui au travers de la situation de ces jeunes, à Lunel, partis en Syrie. On a vu que le simple fait que l'Education nationale n'a pas signalé une absence prolongée de plusieurs mois n'a pas permis de déceler en temps utile du processus de radicalisation. Alors cela ne doit plus se produire.

C'est la raison pour laquelle, désormais, tous les chefs d'établissement savent quel est leur rôle, savent qu'il leur est demandé de repérer, d'identifier les signes avant-coureurs qui leur ont été décrits. Ils disposent d'un réseau de « référents radicalisation » dans chaque département et dans chaque académie.

Aux côtés des préfets, des procureurs, des travailleurs sociaux, ils jouent pleinement leur rôle pour alerter et aider à la prise en charge de ces jeunes en voie de radicalisation.

Et parce qu'une école qui favoriserait une pensée en contradiction flagrante avec les valeurs de la République, une école qui répandrait la haine, l'antisémitisme, et le racisme, n'a pas sa place en France, ne mérite tout simplement pas ce beau nom d'Ecole, j'ai aussi souhaité que des inspections « sauvages » soient effectuées au sein des établissements de l'enseignement privé.

L'Ecole est une chance. Elle mérite d'être défendue. D'être préservée. D'être, elle aussi, en sécurité.

Je conduis donc, en partenariat avec le ministre de l'Intérieur Bernard CAZENEUVE, une action volontaire pour assurer la sécurité de nos écoles. Car si nous devons apprendre à vivre avec le danger, nous devons aussi apprendre à l'affronter.

Il y a ainsi un travail de formation et d'accompagnement de nos équipes dans la gestion de crise. Il y a également des diagnostics de sécurité et de sûreté qui permettent de définir des mesures complémentaires de sécurité et de surveillance pour protéger les espaces particulièrement vulnérables.

Des cellules académiques de gestion de crise ont été créées, pour permettre une prise de décisions rapide, qu'il s'agisse de la fermeture d'établissements ou du déploiement de nos équipes mobiles de sécurité en lien avec les forces de secours.

Et les services de police, de gendarmerie et les municipalités renforcent la surveillance de voie publique à proximité des établissements et des écoles.

De telles actions sont absolument nécessaires. Car la menace existe. Les terroristes de Daech exècrent l'école parce qu'elle est justement le lieu de l'éducation aux valeurs de la République. Et c'est la raison pour laquelle j'ai tenu à apporter, dans ce domaine, une réponse forte.

Ce n'est naturellement pas la seule. Car face au terrorisme, face à la violence, au racisme et à l'antisémitisme, il y a aussi ces réponses qui ont toujours été celles de l'Ecole : à l'ignorance, l'Ecole oppose le savoir. A la propagande, l'esprit critique. A la barbarie, nos valeurs républicaines et humanistes.

Voilà pourquoi, alors que notre jeunesse est confrontée, en particulier sur internet, à des théories du complot si nombreuses, à une propagande nauséabonde, à des discours populistes aux accents malheureusement bien

reconnaissables, j'ai tenu à ce que soit instaurée une éducation aux médias et à l'information.

Pour que nos élèves ne soient pas laissés dans un état de passivité devant l'immense flot d'informations et de contre-vérités qui circulent chaque jour, j'ai tenu à ce qu'ils aient une véritable connaissance du fonctionnement des médias, d'internet, une éducation aussi à l'image, à ses enjeux, à ses effets.

Parce que trop souvent on confond l'usage régulier que nos élèves ont de l'informatique et du numérique avec une connaissance réelle. Mais trop souvent, ce n'est pas le cas. Ils ne se servent pas d'un outil : ils sont eux-mêmes utilisés.

Ils ignorent que le fonctionnement du moteur de recherche tend à les renvoyer toujours vers le même type de site. S'il consulte une fois un site complotiste, s'il y passe du temps, l'algorithme le renverra prioritairement vers des contenus similaires.

Dès lors, au lieu d'avoir des avis équilibrés, objectifs, nos élèves se retrouvent plongés dans une toile de vidéos complotistes qui loin d'élargir leur horizon, restreint leur monde à une sphère nauséuse de théories immondes.

A l'heure où la propagande est à portée de clic, le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture met l'accent sur cette dimension, en insistant sur l'utilisation « *de façon réfléchie des outils de recherche, notamment sur internet* » et sur le fait de savoir « *confronter différentes sources et [...] évaluer la validité des contenus* ».

A cet apprentissage, contribue l'éducation aux médias et à l'information. Ces compétences se façonnent aussi par la création de médias lycéens. C'est en produisant soi-même des images, en montant une vidéo, que l'on comprend les effets de cadrage, d'omission et de manipulations qui gouvernent les théories du complot et les sites de propagande. Faire, pour savoir. Agir, pour ne plus subir.

La citoyenneté réelle s'élabore dans une relation active au monde qui nous entoure.

Jaurès déclarait: « *L'enseignement national dans une démocratie n'est pas une forme immobile et figée : ce n'est pas un mécanisme monté une fois pour toutes et qu'on abandonne ensuite à son fonctionnement : l'éducation est liée à toute l'éducation politique et sociale, et il faut qu'elle se renouvelle et s'élargisse à mesure que s'élargissent et se renouvellent les problèmes.* »

C'était un discours visionnaire, où il appelait à éclairer la France par l'éducation. L'école est une maison d'instruction et d'éducation à la citoyenneté. C'est en son sein que la nation peut le mieux forger son identité, et la démocratie se régénérer. Les épreuves récentes sont un appel à prendre notre part d'engagement.

Et je conclurai donc en vous assurant que mon engagement, pour la défense de l'Ecole, contre le racisme, l'antisémitisme et la radicalisation est total. Et je sais que ce sont là des engagements forts, des engagements qui nous unissent, et c'est pourquoi je tiens à vous redire que c'est non seulement un honneur, mais un véritable plaisir, que d'être, ici, à vos côtés, pour aborder tous ces enjeux.

Je vous remercie.